Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, avril 2025

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 26 juin 2025

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesuré en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a peu varié en avril (-6 200), après avoir diminué pendant deux mois consécutifs en février et en mars. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 30 400 (+0,2 %) en avril.

Graphique 1
L'emploi salarié varie peu en avril, après avoir diminué pendant deux mois consécutifs en février et en mars

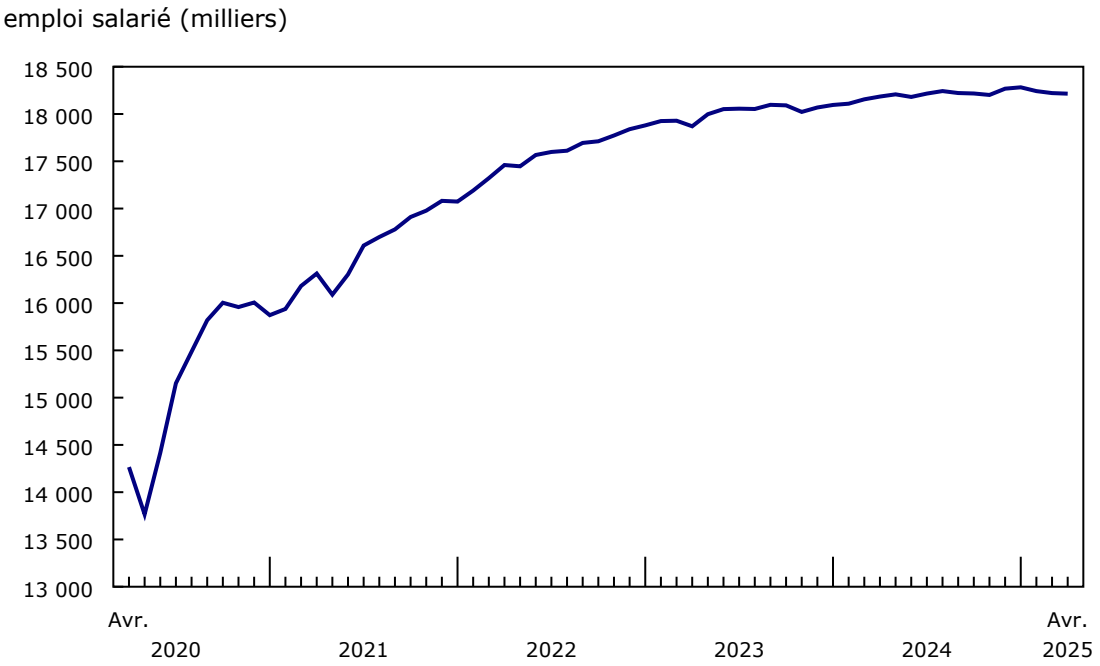

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En avril, des baisses mensuelles de l'emploi salarié ont été enregistrées dans 9 des 20 secteurs, dont la fabrication (-7 300; -0,5 %), les services d'hébergement et de restauration (-5 800; -0,4 %), le commerce de détail (-5 000; -0,3 %) et les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-4 700; -0,6 %). Ces baisses ont été contrebalancées en partie par les hausses enregistrées dans les soins de santé et l'assistance sociale (+10 800; +0,4 %), dans les administrations publiques (+6 200; +0,5 %) et dans les services d'enseignement (+5 200; +0,4 %). Les huit autres secteurs ont affiché peu de variation.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a reculé de 16 800 (-3,2 %) pour s'établir à 501 300 en avril, après avoir peu varié pendant neuf mois consécutifs. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 91 400 (-15,4 %).

Graphique 2
L'emploi salarié en avril diminue dans neuf secteurs et augmente dans trois secteurs

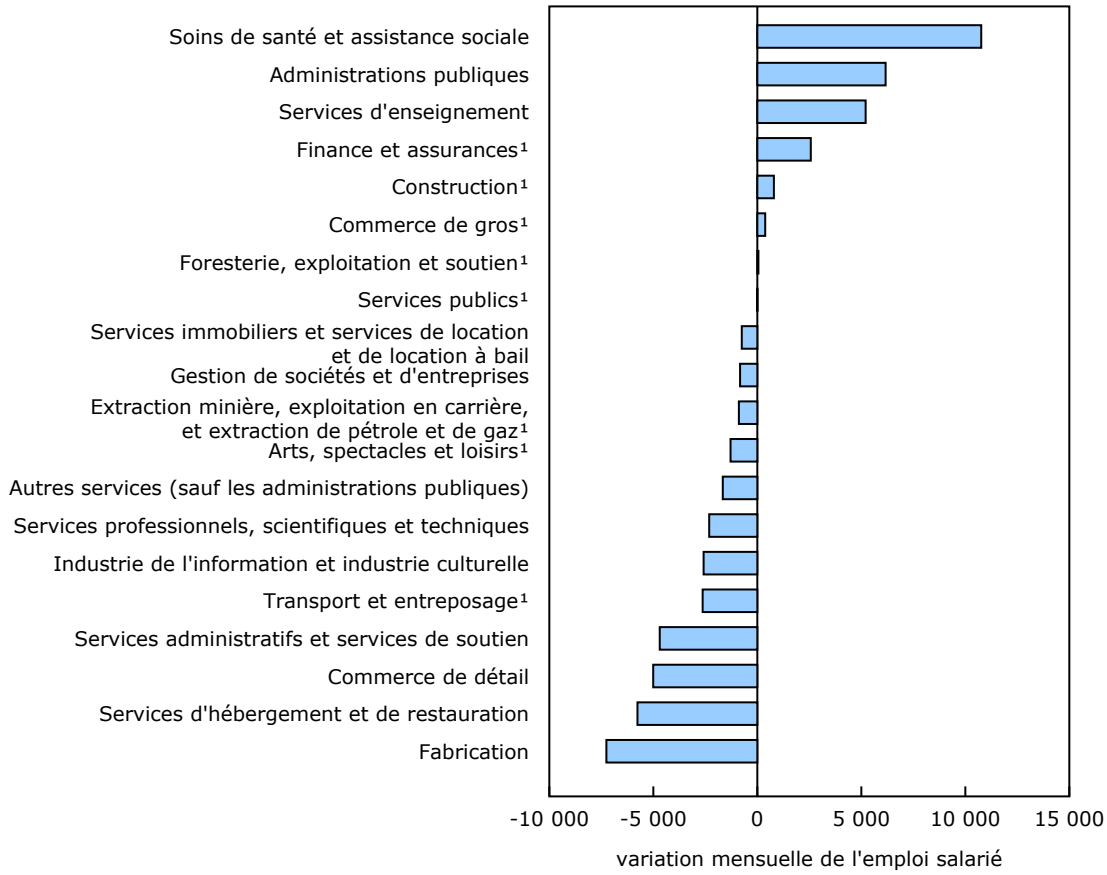

1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.
Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

Le nombre d'emplois salariés diminue dans le secteur de la fabrication en avril

Dans le secteur de la fabrication, l'emploi salarié a diminué de 7 300 (-0,5 %) en avril, après avoir peu varié en mars et avoir reculé de 5 900 (-0,4 %) en février. Le nombre d'emplois salariés dans la fabrication a baissé de 13 500 (-0,9 %) de janvier à avril.

Le recul observé en avril est principalement attribuable aux sous-secteurs de la fabrication de matériel de transport (-2 100; -1,1 %), de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (-1 000; -1,0 %) et de la fabrication de machines (-900; -0,7 %). La fabrication de pièces pour véhicules automobiles (-900; -1,2 %) et la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (-800; -1,8 %) ont été à l'origine de la majeure partie (80,2 %) de la baisse enregistrée dans le sous-secteur de la fabrication de matériel de transport en avril.

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans les industries de la construction automobile (qui comprend la fabrication de véhicules automobiles, la fabrication de pièces pour véhicules automobiles et la fabrication de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles) était en baisse de 2 100 (-1,7 %) en avril, en grande partie en raison du recul observé dans la fabrication de pièces pour véhicules automobiles (-2 400; -3,3 %).

Le nombre d'emplois salariés dans les services d'hébergement et de restauration suit une tendance à la baisse depuis janvier

L'emploi salarié dans le secteur des services d'hébergement et de restauration (-5 800; -0,4 %) a diminué en avril, ce qui a contribué à la baisse cumulative de 15 000 (-1,2 %) enregistrée depuis janvier 2025. Les reculs observés au cours de cette période sont surtout attribuables aux restaurants à service complet et aux établissements de restauration à service restreint (-14 800; -1,5 %) ainsi qu'à l'hébergement des voyageurs (-3 500; -2,1 %).

L'emploi salarié dans le commerce de détail diminue pour un troisième mois consécutif en avril

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail a diminué de 5 000 (-0,3 %) en avril, après avoir reculé en février et en mars. Depuis février, l'emploi salarié dans le commerce de détail a diminué de 20 300 (-1,0 %).

En avril, des baisses mensuelles ont été enregistrées dans huit des neuf sous-secteurs; les reculs les plus marqués ont été observés chez les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (-1 800; -1,3 %), chez les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (-1 000; -0,5 %) et chez les détaillants de marchandises diverses (-1 000; -0,4 %).

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le commerce de détail était en baisse de 33 400 (-1,7 %) en avril.

Le nombre d'emplois salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale augmente en avril

L'emploi salarié dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 10 800 (+0,4 %) en avril, ce qui a plus que contrebalancé la baisse enregistrée en mars (-5 100; -0,2 %). Depuis août 2022, le nombre d'emplois salariés dans ce secteur a généralement suivi une tendance à la hausse et il a affiché une augmentation de 230 000 (+10,4 %) au cours de la période.

La hausse mensuelle observée en avril 2025 a été généralisée. Des hausses ont été observées dans 10 des 18 industries; les hausses les plus prononcées ont été enregistrées dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+4 000; +0,6 %), dans les centres de soins ambulatoires (+3 800; +2,2 %) et dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (+1 700; +0,7 %).

Les administrations publiques affichent une hausse de l'emploi salarié en avril

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des administrations publiques a augmenté de 6 200 (+0,5 %) en avril, après avoir peu varié pendant trois mois consécutifs. La hausse affichée en avril est principalement attribuable aux administrations publiques locales, municipales et régionales (+2 800; +0,6 %).

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans les administrations publiques était en baisse de 4 400 (-0,3 %) en avril, en raison surtout de la diminution de 13 000 (-3,3 %) enregistrée dans l'administration publique fédérale, qui a été atténuée par l'augmentation de 9 500 (+1,9 %) observée dans les administrations publiques locales, municipales et régionales au cours de la période.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente tant sur une base mensuelle qu'annuelle

D'un mois à l'autre, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 0,8 % pour atteindre 1 297 $ en avril, après avoir peu varié en mars.

Comparativement à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,4 % en avril, après avoir progressé de 4,1 % en mars. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de glissement annuel.

En avril, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (33,5 heures) a peu varié par rapport au mois précédent et par rapport à un an plus tôt.

Le nombre de postes vacants diminue en avril

En avril, le nombre de postes vacants au Canada a reculé de 16 800 (-3,2 %) pour s'établir à 501 300, après avoir peu varié pendant neuf mois consécutifs. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 91 400 (-15,4 %).

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est établi à 2,8 % en avril, en baisse par rapport à 2,9 % en mars. Il s'agissait du plus faible taux de postes vacants depuis octobre 2017 (lorsqu'il était également de 2,8 %). Comparativement à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à avril 2024 (3,3 %).

Il y avait 3,1 chômeurs pour chaque poste vacant en avril, en hausse par rapport à 2,9 en mars. Comparativement à un an plus tôt, le ratio chômeurs-postes vacants était en hausse de 0,8. Cette augmentation est attribuable à une baisse du nombre de postes vacants (-90 000; -15,3 %, excluant les territoires) combinée avec une hausse du nombre de chômeurs (+188 500; +13,9 %). Au cours de la même période, le taux de chômage a augmenté pour passer de 6,2 % à 6,9 % (selon les données de l'Enquête sur la population active).

Infographie 1 – La demande totale de main-d'œuvre et le taux de postes vacants diminuent en avril

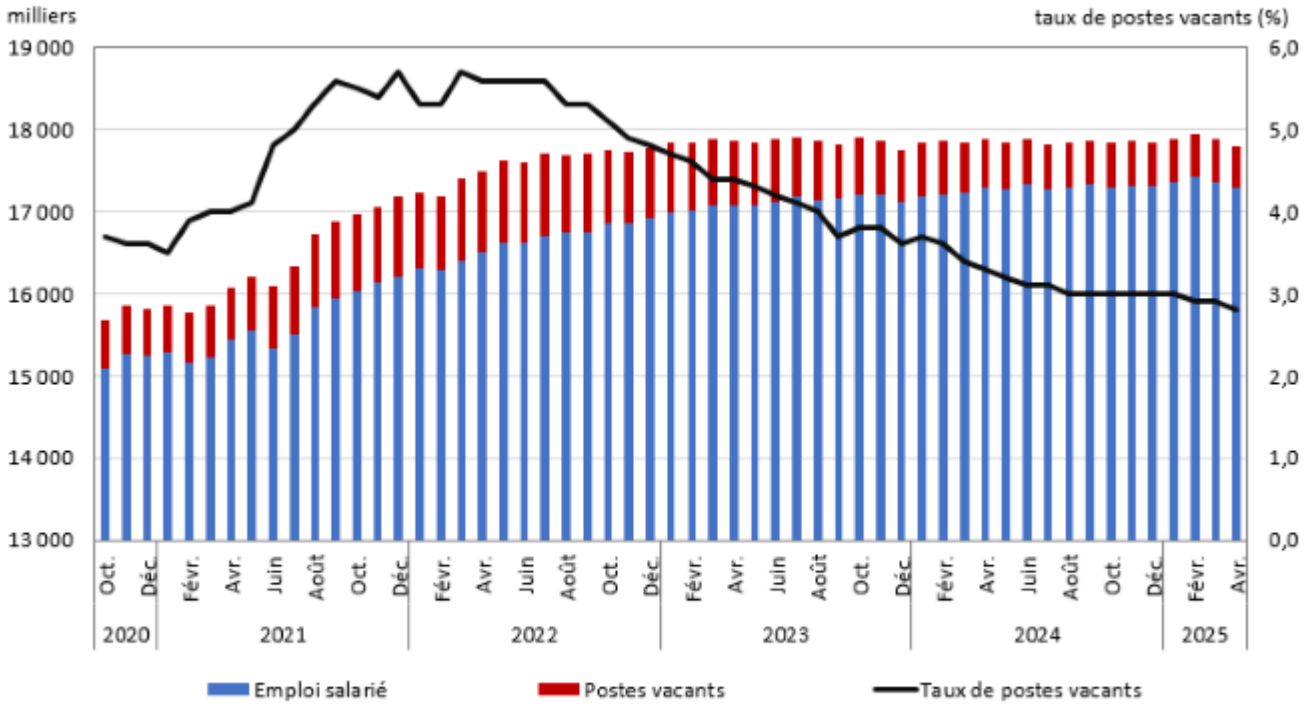

Note(s) : La demande de main-d'œuvre totale est égale à la somme du nombre d'emplois salariés et des postes vacants. Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants recule dans deux secteurs

En avril, le nombre de postes vacants était en baisse dans le secteur de la finance et des assurances (-4 000; -18,0 %) et dans celui du commerce de gros (-2 700; -13,7 %).

Malgré la baisse mensuelle affichée en avril, le nombre de postes vacants dans la finance et les assurances a peu varié par rapport à un an plus tôt. Comparativement au sommet atteint en avril 2022, le nombre de postes vacants dans le secteur en avril 2025 était en baisse de 27 000 (-59,7 %).

Dans le secteur du commerce de gros, le nombre de postes vacants a reculé pour un deuxième mois consécutif en avril, ce qui a porté la baisse totale enregistrée depuis février à 5 000 (-22,9 %). Le nombre de postes vacants dans le commerce de gros en avril était le plus faible depuis avril 2017.

En avril 2025, le taux de postes vacants était le plus élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale (4,1 %), suivis des services d'hébergement et de restauration (4,0 %). En revanche, il était le plus faible dans les services d'enseignement (1,1 %), suivis des services publics (1,7 %) et de la gestion de sociétés et d'entreprises (1,7 %).

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse dans 11 des 20 secteurs en avril. Les reculs les plus marqués ont été enregistrés dans les soins de santé et l'assistance sociale (-32 700; -23,9 %), dans les services d'hébergement et de restauration (-14 700; -21,7 %) et dans la construction (-6 600; -13,8 %). Le nombre de postes vacants a peu varié dans les neuf autres secteurs.

Le nombre de postes vacants diminue dans quatre provinces

Le nombre de postes vacants en avril a diminué en Colombie-Britannique (-7 300; -8,5 %), en Alberta (-6 300; -9,4 %), au Nouveau-Brunswick (-1 600; -16,8 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-1 500; -26,3 %). Le nombre de postes vacants a peu varié dans les six autres provinces.

En avril, le taux de postes vacants était le plus élevé au Manitoba (3,3 %), suivi de la Saskatchewan (3,3 %). Il était le plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador (2,1 %), suivi du Nouveau-Brunswick (2,3 %).

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse dans sept provinces en avril; les plus fortes diminutions ont été enregistrées en Colombie-Britannique (-1,0 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 %) et au Nouveau-Brunswick (-1,0 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 %).

Carte 1 – Le taux de postes vacants et le ratio chômeurs-postes vacants en avril 2025

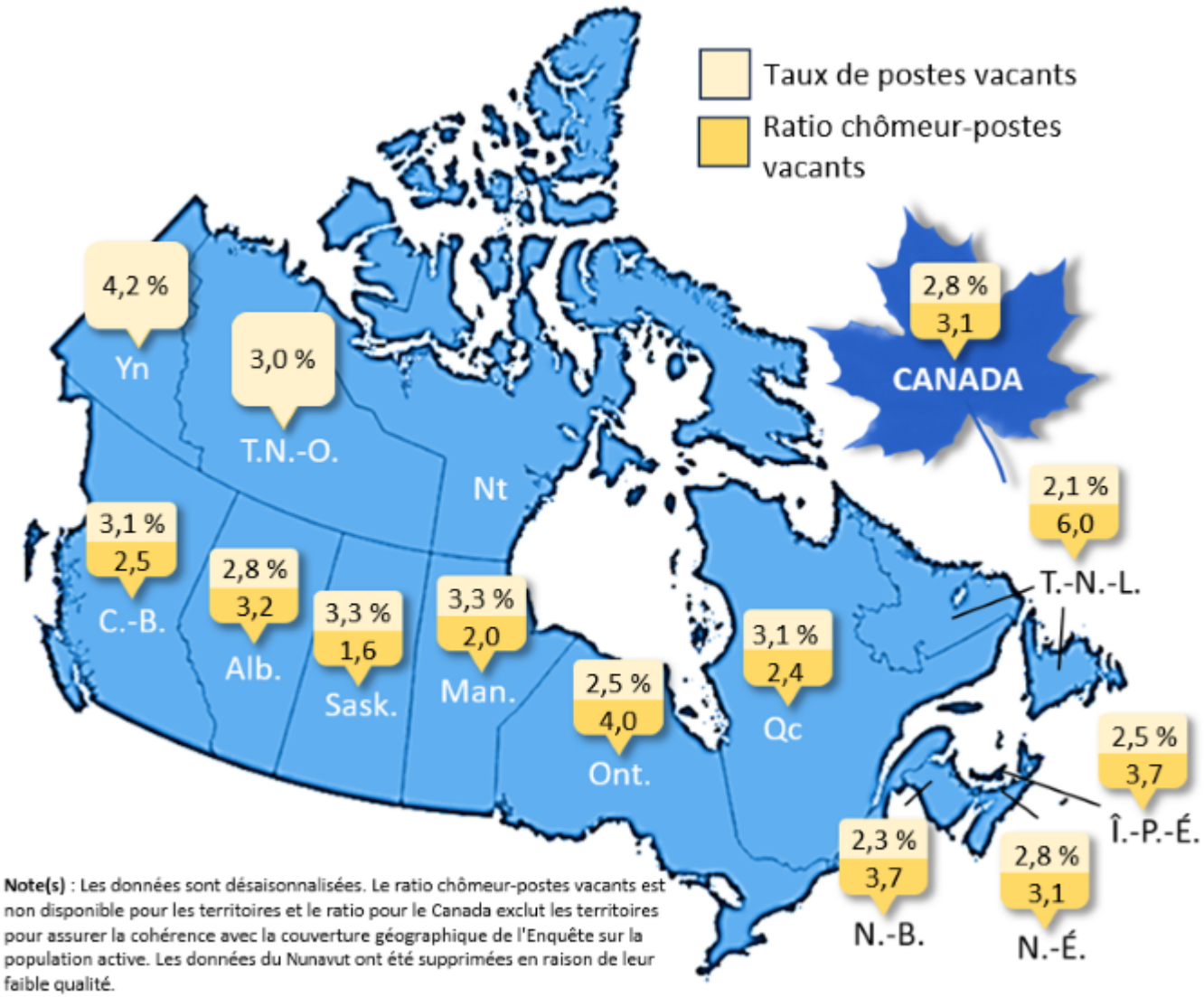

Note(s) : Les données sont désaisonnalisées. Le ratio chômeur-postes vacants est non disponible pour les territoires et le ratio pour le Canada exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'Enquête sur la population active. Les données du Nunavut ont été supprimées en raison de leur faible qualité.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application StatsCAN est offerte gratuitement dans l'App Store et sur Google Play.

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de brosser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

*Les tendances de l'emploi tirées de l'EERH et de l'EPA se suivent généralement de près, surtout sur de longues périodes. Cela dit, en raison des différences de concepts, de définitions et de méthodologies, les variations des niveaux d'emploi dans l'EERH et dans l'EPA peuvent différer, en particulier sur des périodes plus courtes. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (**72-203-G**).*

L'EERH et l'EPA fournissent également des indicateurs mensuels de la rémunération perçue par les employés. Utilisés ensemble, les rémunérations hebdomadaires moyennes (tirées de l'EERH) et les salaires horaires moyens (tirés de l'EPA) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique de la rémunération au Canada. Pour obtenir des renseignements sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des conseils aux utilisateurs de données quant aux circonstances dans lesquelles il convient d'utiliser chaque indicateur, veuillez consulter le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la

rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Le ratio chômeurs-postes vacants exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique des données disponibles de l'EPA (tableau 14-10-0287-01).

*L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (**75-514-G**).*

Révisions apportées aux tableaux désaisonnalisés de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires

Le 26 juin 2025, les données mensuelles désaisonnalisées révisées de l'EPVS ont été diffusées, ce qui entraîne des changements mineurs dans les estimations. Les estimations d'avril 2015 à mars 2025 ont été publiées de nouveau pour intégrer un ajustement des paramètres utilisés dans le processus de désaisonnalisation. Les estimations produites à partir d'avril 2025 se fondent également sur les facteurs de désaisonnalisation à jour.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 14 juillet 2025.

Prochaine diffusion

Les données de mai 2025 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 31 juillet.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2024	Mars 2025[r]	Avril 2025[p]	Mars à avril 2025	Avril 2024 à avril 2025	Mars à avril 2025	Avril 2024 à avril 2025
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**1 242,41**	**1 287,74**	**1 297,44**	**9,70**	**55,03**	**0,8**	**4,4**
Foresterie, exploitation et soutien	1 357,82	1 478,60	1 454,40	-24,20	96,58	-1,6	7,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 376,05	2 416,87	2 492,50	75,63	116,45	3,1	4,9
Services publics	2 150,21	2 126,37	2 090,59	-35,78	-59,62	-1,7	-2,8
Construction	1 501,44	1 589,33	1 578,35	-10,98	76,91	-0,7	5,1
Fabrication	1 331,30	1 332,88	1 349,76	16,88	18,46	1,3	1,4
Commerce de gros	1 515,71	1 476,92	1 503,50	26,58	-12,21	1,8	-0,8
Commerce de détail	743,05	736,09	735,52	-0,57	-7,53	-0,1	-1,0
Transport et entreposage	1 292,21	1 334,65	1 331,99	-2,66	39,78	-0,2	3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 702,73	1 892,40	1 875,15	-17,25	172,42	-0,9	10,1
Finance et assurances	1 615,39	1 736,66	1 744,12	7,46	128,73	0,4	8,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 250,94	1 361,02	1 371,91	10,89	120,97	0,8	9,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 746,52	1 853,93	1 847,50	-6,43	100,98	-0,3	5,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 776,10	1 875,05	1 865,83	-9,22	89,73	-0,5	5,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 046,51	1 084,11	1 087,89	3,78	41,38	0,3	4,0
Services d'enseignement	1 222,11	1 307,36	1 311,34	3,98	89,23	0,3	7,3
Soins de santé et assistance sociale	1 125,39	1 153,25	1 185,82	32,57	60,43	2,8	5,4
Arts, spectacles et loisirs	751,91	787,63	759,63	-28,00	7,72	-3,6	1,0
Services d'hébergement et de restauration	498,39	511,77	521,16	9,39	22,77	1,8	4,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 078,97	1 077,41	1 082,56	5,15	3,59	0,5	0,3
Administrations publiques	1 590,85	1 657,55	1 672,11	14,56	81,26	0,9	5,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 231,30	1 275,37	1 279,31	3,94	48,01	0,3	3,9
Île-du-Prince-Édouard	1 063,93	1 091,45	1 125,29	33,84	61,36	3,1	5,8
Nouvelle-Écosse	1 106,51	1 142,26	1 157,42	15,16	50,91	1,3	4,6
Nouveau-Brunswick	1 119,10	1 151,81	1 180,48	28,67	61,38	2,5	5,5
Québec	1 186,72	1 244,04	1 250,26	6,22	63,54	0,5	5,4
Ontario	1 274,18	1 322,85	1 329,64	6,79	55,46	0,5	4,4
Manitoba	1 137,84	1 151,45	1 162,42	10,97	24,58	1,0	2,2
Saskatchewan	1 202,45	1 250,04	1 260,36	10,32	57,91	0,8	4,8
Alberta	1 319,20	1 346,11	1 362,04	15,93	42,84	1,2	3,2
Colombie-Britannique	1 256,94	1 304,48	1 310,45	5,97	53,51	0,5	4,3
Yukon	1 440,40	1 486,23	1 484,53	-1,70	44,13	-0,1	3,1
Territoires du Nord-Ouest	1 670,46	1 686,53	1 733,99	47,46	63,53	2,8	3,8
Nunavut	1 682,13	1 738,13	1 734,91	-3,22	52,78	-0,2	3,1

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.
Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01**.

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2024	Mars 2025[r]	Avril 2025[p]	Mars à avril 2025	Avril 2024 à avril 2025	Mars à avril 2025	Avril 2024 à avril 2025
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**18 184,6**	**18 221,2**	**18 215,0**	**-6,2**	**30,4**	**-0,0**	**0,2**
Foresterie, exploitation et soutien	38,0	36,4	36,4	0,1	-1,6	0,1	-4,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,7	217,9	217,0	-0,9	6,3	-0,4	3,0
Services publics	135,2	135,8	135,8	-0,0	0,6	-0,0	0,4
Construction	1 180,2	1 177,3	1 178,1	0,8	-2,1	0,1	-0,2
Fabrication	1 563,1	1 556,2	1 548,9	-7,3	-14,2	-0,5	-0,9
Commerce de gros	821,1	820,4	820,8	0,4	-0,3	0,0	-0,0
Commerce de détail	2 008,6	1 980,2	1 975,2	-5,0	-33,4	-0,3	-1,7
Transport et entreposage	844,1	853,2	850,6	-2,6	6,5	-0,3	0,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	360,3	347,7	345,1	-2,6	-15,2	-0,7	-4,2
Finance et assurances	846,8	848,6	851,1	2,6	4,3	0,3	0,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,3	294,3	293,5	-0,7	0,2	-0,3	0,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 230,1	1 230,4	1 228,1	-2,3	-2,0	-0,2	-0,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	121,8	118,7	117,9	-0,8	-3,9	-0,7	-3,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	825,9	827,6	822,9	-4,7	-3,0	-0,6	-0,4
Services d'enseignement	1 463,6	1 467,5	1 472,7	5,2	9,1	0,4	0,6
Soins de santé et assistance sociale	2 368,6	2 437,0	2 447,8	10,8	79,1	0,4	3,3
Arts, spectacles et loisirs	316,4	323,1	321,8	-1,3	5,4	-0,4	1,7
Services d'hébergement et de restauration	1 298,7	1 287,7	1 281,9	-5,8	-16,8	-0,4	-1,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	572,6	570,6	568,9	-1,7	-3,7	-0,3	-0,6
Administrations publiques	1 334,2	1 323,6	1 329,7	6,2	-4,4	0,5	-0,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	218,5	219,7	220,3	0,6	1,8	0,3	0,8
Île-du-Prince-Édouard	78,1	77,8	77,9	0,1	-0,2	0,2	-0,2
Nouvelle-Écosse	456,9	460,9	460,4	-0,5	3,5	-0,1	0,8
Nouveau-Brunswick	356,1	363,6	363,3	-0,3	7,2	-0,1	2,0
Québec	4 056,6	4 083,2	4 074,3	-8,9	17,7	-0,2	0,4
Ontario	7 086,4	7 036,9	7 040,3	3,4	-46,1	0,0	-0,7
Manitoba	640,9	640,9	639,5	-1,4	-1,4	-0,2	-0,2
Saskatchewan	511,8	520,6	521,9	1,4	10,2	0,3	2,0
Alberta	2 145,5	2 175,0	2 176,1	1,1	30,6	0,1	1,4
Colombie-Britannique	2 559,0	2 568,4	2 566,6	-1,8	7,5	-0,1	0,3
Yukon	25,6	25,0	25,0	-0,0	-0,6	-0,1	-2,2
Territoires du Nord-Ouest	28,1	27,2	27,1	-0,1	-1,0	-0,4	-3,5
Nunavut	21,1	22,0	22,2	0,2	1,1	1,1	5,5

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01**.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées[1]

	Avril 2025[p] Employés salariés[2]	Avril 2025[p] Postes vacants	Avril 2025[p] Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs[3]	**17 290,0**	**501,3**	**2,8**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	238,0	7,3	3,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	221,8	4,7	2,1
Services publics	136,3	2,4	1,7
Construction	1 169,9	41,1	3,4
Fabrication	1 551,4	33,4	2,1
Commerce de gros	818,6	17,0	2,0
Commerce de détail	1 976,7	49,4	2,4
Transport et entreposage	850,6	25,4	2,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	346,8	7,5[E]	2,1[E]
Finance et assurances	848,4	18,2	2,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,3	7,2	2,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 226,0	39,1	3,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	119,0	2,1	1,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	829,7	28,4	3,3
Services d'enseignement	1 466,2	16,4	1,1
Soins de santé et assistance sociale	2 430,7	104,4	4,1
Arts, spectacles et loisirs	322,7	8,4	2,5
Services d'hébergement et de restauration	1 284,6	53,4	4,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	570,0	22,5	3,8
Administrations publiques[4]	589,3	13,0	2,2
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	200,5	4,3	2,1
Île-du-Prince-Édouard	70,2	1,8	2,5
Nouvelle-Écosse	447,2	13,1	2,8
Nouveau-Brunswick	342,4	7,9	2,3
Québec	3 853,4	121,9	3,1
Ontario	6 687,8	172,7	2,5
Manitoba	611,0	20,7	3,3
Saskatchewan	501,9	17,1	3,3
Alberta	2 098,3	61,4	2,8
Colombie-Britannique	2 418,3	78,5	3,1
Yukon	19,7	F	4,2[E]
Territoires du Nord-Ouest	21,9	0,7[E]	3,0[E]
Nunavut	17,5	F	F

p provisoire
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux **14-10-0406-01** et **14-10-0432-01**.

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0214-01, 14-10-0216-01, 14-10-0218-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01 , 14-10-0255-01, 14-10-0371-01, 14-10-0372-01, 14-10-0406-01 et 14-10-0432-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2612.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (**72-203-G**).

Le produit « La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive » (14200001) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**infostats@statcan.gc.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias (**statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca**).